Délinquance routière : la Po en première ligne

Excès de vitesse, incivilités au guidon de motos ou quads… La Police des opérations de contrôle dans les rues où les infractions sont les p

Publié le 06 septembre 2018

Elle effectue ces contrôles dans les endroits connus pour être dangereux ou signalés en conseils de quartier.

La Police municipale dispose pour cela de deux cinémomètres (« radars ») à laser et de motos pour intercepter les contrevenants. Elle est habilitée à verbaliser au même titre que la Police nationale.

En plus de ces contrôles ponctuels, des contrôles sont effectués quotidiennement devant les écoles aux horaires d'entrée et sortie des classes.

PRÉCÉDENT

RETOUR À LA LISTE

SUIVANT